



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DECISION N°2020/594

Le Directeur

Objet : Délégation de signature à Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI, Directeur adjoint de la clientèle et des affaires juridiques

Le Directeur du Centre Hospitalier Henri EY à BONNEVAL

VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35 ;

VU la loi n° 86-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU la loi n° 2011-803 du 05 juillet relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

VU l'arrêté du 11 juillet 2016 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du centre hospitalier de Bonneval à compter du 29 août 2016 ;

Vu la décision n° 2020/522 du 14 janvier 2020 de recrutement de Mr Frédéric BOCZKOWSKI en qualité de Directeur-adjoint en charge des projets et des coopérations et, de la direction de la clientèle, des usagers et des affaires juridiques

VU le départ au 1^{er} février 2020 de Madame Ophélie JAFFARD, Directrice adjointe de la clientèle, des affaires juridiques et du secteur médico-social

VU l'organigramme fonctionnel de la Direction du Centre Hospitalier ;

Signature des
Mandataires :

DECIDE

Frédéric BOCZKOWSKI

Article 1

Cette décision annule et remplace les décisions n°19/1448.

Article 2

Christine SOREAU

Monsieur Philippe VILLENEUVE, Directeur du Centre Hospitalier Henri Ey à Bonneval, délègue sa signature à Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI, Directeur adjoint, chargé de la direction de la clientèle, des usagers et des affaires juridiques, pour signer tous les documents concernant le domaine de compétence de la gestion des usagers, afin de lui permettre de signer tous courriers, documents ou actes de quelque nature qu'il soit relevant de la direction dont il a la charge.

Le champ d'intervention de sa délégation est le suivant :

- Les actes et documents concernant l'admission, le séjour, la prolongation d'hospitalisation sous contrainte, la sortie, la réintégration, le programme de soins et/ou le décès du patient hospitalisé en soins libre ou en soins sans consentement,
- Les actes et documents relatifs à la procédure des soins sans consentement et à l'hospitalisation privilégiée des patients dits en hospitalisation en soin libre,
- Les actes et les documents résultant des relations avec les institutions juridictionnelles judiciaires et administratives et l'autorité publique (service de police et de gendarmerie) notamment les procès-verbaux de dépôt de plainte,
- contentieux, dossiers médicaux, les conventions, les contrats de spectacle et les mandats de l'association Entraide

Article 3

Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI s'engage à avertir le Directeur d'établissement des événements qui, en de leur nature ou de leur gravité, sont susceptibles notamment d'engager des conséquences financières, la responsabilité ou de concerner l'image du Centre Hospitalier Henri Ey.

Article 4

En cas d'absence déclarée ou d'empêchement de Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI, Madame Christine SOREAU, Cadre supérieur de santé, reçoit délégation pour signer les courriers, documents ou actes énumérés dans l'article 2 relevant de la direction de la clientèle, des usagers et des affaires juridiques. Elle est soumise aux mêmes obligations que Monsieur Frédéric BOCZKOWSKI.

Article 5

La délégation de signature ne peut s'exercer valablement que dans le strict respect des crédits disponibles et de la réglementation en vigueur.

Les courriers, documents ou actes doivent porter la mention « Pour le Directeur et par Délégation ».

Article 5

La présente décision prendra effet au 31 janvier 2020.

La présente délégation peut être retirée à tout moment. Elle sera dûment communiquée au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Henri Ey et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure et Loir.

Fait à Bonneval
le 27 janvier 2020

Philippe VILLENEUVE



Pour Copie
Bonneval, le 05.02.20
Le Directeur
du Centre Hospitalier

Destinataires :

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Présidente du Conseil de Surveillance
- Trésorerie Hospitalière
- DD28
- Monsieur BOCZKOWSKI
- Madame SOREAU
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Ressources Humaines (dossier)
- Direction